

Communiqué de presse – résultat vote de Moutier du 28.03.21 positif

C'est avec une immense joie que le Conseil communal de la Commune mixte de Belprahon a pris acte du résultat de la votation du 28 mars 2021.

Sans surprise, le vote de 2017 est confirmé et Moutier pourra enfin rejoindre sa famille jurassienne.

Avec un vote déjà des plus surveillé en 2017, avec des conditions draconiennes instaurées en 2021, il n'est pas concevable de le remettre en question !

Nous tenons aussi à relever que selon la feuille de route notre commune devait voter trois mois après Moutier en connaissance du résultat et si celui-ci était positif. Or, les citoyens de Belprahon ont eu à se prononcer sur la base d'un vote qui a, par la suite, été invalidé.

Nous regrettons vivement que nos citoyens ne puissent pas s'exprimer en connaissance de cause comme souhaité par les autorités communales.

Les communes de Belprahon et de Moutier ont toujours entretenu des collaborations et liens étroits. Le Conseil communal s'engage à maintenir et à renforcer ces liens.

Au nom du conseil communal de Belprahon

Nadège Wegmueller

Vice-maire

076 319 03 71